

➔ **Coordonnées et accès**

<p>Raison sociale</p> <p>SEE Millancourt Et Nicolas</p> <p>Avenue Lions 76190 Ste Marie des Champs</p> <p>Tél : 02 35 95 72 72 Fax : 02 35 95 72 73</p>	<p>Accès</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

➔ **Modalités de livraison**

<p>Horaires de livraison du lundi au vendredi 9h à 11h30 14h à 17h30</p> <p>Contacts</p> <p>✘ Lors de l'opération Accueil du magasin</p> <p>✘ En cas de difficulté Le magasinier qui procède au déchargement</p>	<p>Plan de circulation interne</p> <p>➔ contraintes particulières liées à la circulation : Présence de clients et de personnel</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

➔ **Consignes générales de sécurité**

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input checked="" type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence	Mesures de prévention
→ Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	→ Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée

→ **Equipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants
 Casque
 Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil	Entreprise de transport
Raison sociale : SEE Millancourt et Nicolas	Raison sociale :
Adresse : Avenue Lions 76190 Ste Marie des Champs	Adresse :
Nom du signataire : Stéphane Michel	Nom du signataire :
Fonction du signataire : Chef d'agence	Fonction du signataire :
Signature :	Signature :
	Date :